

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 Avril 2021

**Commune de
PAULHAN**

N° 2021/04/01

Date de la convocation	07 / 04/ 2021
	Votes : 25
Présents : 20	Pour : 24
Absents : 01	Contre : 0
Représentés : 06	Abstention : 1

L'an deux mille vingt et un et le quinze Avril,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes,
à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après
convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON
Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET
Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine,
JAURION Léon, PONCÉ-LABORDA Véronique, GASC Georges, AMMARI
Hanane, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, HEREDIA Fabienne, GARIN-
MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed.

Etait Absent : Mr JAM Thierry.

Procurations : - Mme RICARD Christine à Mr VALERO Claude
- Mme CAMPOY-LAMBERT Véronique à Mme AMMARI Hanane
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr ALEIX Bertrand
- Mr SEBASTIAN David à Mme PONCÉ-LABORDA Véronique
- Mme DJUROVIC Aleksandra à Mr NOUGOUM Mohamed
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne

Objet : Approbation du compte administratif 2020 de la commune

Monsieur le Maire, ayant exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20210415-2021-04-01-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

Le compte administratif reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la commune de l'exercice 2020.

Les opérations de l'exercice 2020 font ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement	BP 2020	REALISE 2020	CA 2020
Dépenses	3 544 821,00 €	3 077 793,31 €	
Recettes	3 530 72,00 €	3 738 268,15 €	660 747,84 €

Investissement	BP 2020	REALISE 2020	RESTES A REALISER	CA 2020
Dépenses	1 800 156,00 €	1 226 128,31 €	452 810,00 €	
Recettes	1 800 156,00 €	1 407 204,43 €	344 000,00 €	72 266,12 €

Monsieur Léon JAURION, Conseiller Municipal, le plus âgé des membres du conseil municipal, propose aux membres du conseil municipal d'approuver le compte administratif 2020.

Après en avoir délibéré,

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, par 24 voix Pour, 1 Abstention,

- Adopte le compte administratif 2020 de la commune,
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Mise en ligne le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20210415-2021-04-01-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021